



PERMANENCES DES ÉLUS

Du 16 au 20 Mars 2026

Jour	Heure	Lieu	Nom
Lundi	De 09h30 à 12h00	Mairie	Madame Masson
Mardi	Pas de permanence		
Jeudi	De 14h00 à 15h00 Permanence dédiée aux logements	Mairie	Madame Parent Mer (sur rendez- vous uniquement)